

L'édification de l'église Saint-Vincent se fit à partir de 1533 sous la conduite de Mathurin Gallopin, architecte de l'archevêché vers 1530. Léo Drouyn confirme qu'elle fut bâtie sur l'emplacement d'une chapelle romane dont il ne reste aucun vestige.

Construction caractéristique de l'art gothique tardif, l'église est réparée vers le milieu du XVII^e siècle, après le siège des parlementaires. L'architecte J. Valleton en 1895 érige la façade, comportant un portail à tympan ouvragé, une rosace, et le clocher, couronné d'une flèche à crochets.

L'édifice entièrement voûté, est constitué d'une nef centrale flanquée de bas-côtés d'où s'ouvrent dix grandes baies où sont logés les vitraux réalisés en 1895 et 1896 par deux Ateliers de Maîtres verriers, Messieurs Henri Feur et Pierre Gustave Dagrant de Bordeaux, d'un chœur comprenant cinq verrières réalisées en 1872, par l'atelier de Pierre Gustave Dagrant, d'une abside polygonale érigée dans le prolongement du vaisseau central.